



SOMMES-NOUS PRÊTES À ÉTEINDRE LA LUMIÈRE ?

Par Céline Gautier
Photos : Laura Collard

L'éclairage nocturne, en Belgique, génère une pollution lumineuse exceptionnelle. Astronomes et naturalistes réclament d'urgence un retour de l'obscurité. Mais la nuit fait peur. Et des craintes s'expriment pour la sécurité, notamment des femmes. Cette tension pourrait être l'occasion de repenser l'ambiance nocturne de nos espaces publics. Pour un meilleur équilibre entre le clair et l'obscur, le confort et la santé, le droit de sortir et de déconnecter.

CHAPITRE I *Coucou, Martiens !*

2011, l'astronome Thomas Pesquet termine son séjour dans la Station spatiale internationale. De là, il a une vue de l'aire sur la Terre. Il tweete : « Survol de nuit : un temps étonnant qui défile sans interruption. En Belgique et ses autoroutes illuminées sont toutes à ciel ouvert. Vu de l'espace, notre pays se distingue nettement. Dans les années 1980-90, la Belgique avait en effet vaché la priorité américaine. Elle mita tout sur la voiture et entreprit de se construire un réseau routier moderne, dense et entièrement éclairé.

Desormais, vu d'en haut, notre « île scintillante » fait tache. Et notre fierte inter-spatiale n'est transformée en crise. D'éclairage engendre deux problèmes colossaux : la consommation d'énergie, qui accélère le réchauffement climatique et plombe les budgets des collectivités, et la « pollution lumineuse ». Cette expression désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de la lumière (sur-éclairage, éblouissements, luminescence du ciel, balades et les effets néfastes de cet éclatage artificiel

Les premiers à avoir alerté sur cette problématique sont les astronomes Gilles Robert, directeur de l'Observatoire Centre-Ardennais, et Francis Venter, président de l'Association pour la sauvegarde du ciel et de l'environnement nocturne (ASCEN), militant depuis plus de

15 ans pour que des mesures politiques soient prises en Belgique contre la pollution lumineuse. Par exemple, une interdiction d'éclairer vers le ciel ou l'éclairage de remplir les éclairages non nécessaires. En 2019, ils sont enfin parvenus à faire signer par la Provence

de Luxembourg une charte pour la protection du ciel étoilé. Au cas par cas, des communes commencent à profiter du passage au LED, plus modulable que les ampoules au sodium, pour diminuer l'intensité des lampadaires. Mais, fin 2020, le concept de « pollution lumineuse » n'apparaît toujours nulle part dans les déclarations de politiques régionales, ni à Bruxelles ni en Wallonie. Maigne vaincu pour ces militantes face à l'insensibilité de la nuit qui disparaît

D'après l'Atlas mondial de la luminosité artificielle du ciel+, de Fabio Fideli, 99 % des populations européennes vivent sous un ciel pollué et 60 % d'entre elles ne peuvent plus observer la Voie lactée. En Europe, dans le trio de tête du brouillard lumineux : Malte, les Pays-Bas et la Belgique

que. La taille de notre pays, sa densité de population, et notre amour du blizame éclairé expliquent ce positionnement catastrophique.

Des activités de l'homme en viennent à réclamer un droit à l'obscurité et des mesures conservatrices pour agenceler la Voie lactée, comme il en existe pour les forêts primaires ou les grandes fauves. Une organisation américaine, Dark Sky Association, habille ainsi partout dans le monde des réserves de ciel étoilé. Il n'y en a même en Belgique. Le « Dark Sky » le plus proche se trouve dans l'Eifel en Allemagne.

LA GUERRE DES ÉTOILES

Le problème dépasse malheureusement les frontières de Grande et Petite Ourse.

Depuis les années 2000, les études montrent les unes après les autres, démontrant les ravages de la pollution lumineuse sur le vivant. Il s'agit de la deuxième cause de disparition des polliniseurs, juste après les pesticides. La lumière attire les insectes migrateurs sur les mauvaises routes, fait fuir les chauves-souris et perturbe les arbres. Voir aussi notre article « Ampoule, ma poule » dans le Monde n°300. Elle a aussi des effets inquiétants sur la santé humaine, physique et mentale.

La revue *Science* rappelait, dans un dossier paru en juin dernier, que la lumière artificielle pouvait perturber le sommeil et le système visuel et engendrer du stress, avec des conséquences en chaîne. Des recherches menées auprès des travailleuses et travailleurs de nuit montrent qu'ils encouragent des risques accrus de cancer du sein, de maladies cardiaques et artériales ou de diabète de type 2.

Il y a, avec ça, une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que, contrairement à d'autres types de pollution (nuage noir ou plastique), celle-ci ne s'accumule pas dans l'environnement. Technique ment, c'est bête comme la lune : il suffit de poser sur un interrupteur et la lumière disparaît de manière définitive. Avec un peu de volonté, nos petits-enfants pourront donc à nouveau dormir comme des loirdas. après avoir observé les étoiles (si les catalogues des herbiers d'Elon Musk n'ont pas en-tre-temps pollué tout l'espace) !

La mauvaise nouvelle arrive seulement maintenant : dans notre pays de l'émprise, cet enjeu majeur de santé publique pêche encore à mobiliser les foules. Les données

de la NASA vulgarisées par Taghitalimamag montrent certes une légère tendance à la baisse depuis 2010, mais moins forte par exemple que chez nos voisins français, qui commencent à prendre le problème à bras-le-corps.

CHAPITRE 2 *Dans le bleu des autoroutes*

Un jeudi soir d'aval, vers 20 h 30, place du Taxelbosberg à Tervueren. C'est ici que les puissants eurocrates décomptent. Et c'est tel que se retrouvent quelques activistes de l'EXTinction, une association de sensibilisation à la pollution lumineuse, initiée par Bill Green, un chercheur de Philadelphie qui a testé le dispositif dans sa ville d'origine. Ils installent un petit télescope occasion sur le trottoir. Et laissent les témoins mourir à l'horizon.

Arrive un type qui a envie de rigoler : « Hé, les gars, vous toutes voir les étoiles ? On est à Bruxelles, je vous rappelle. Vous ne verrez jamais rien. »

« Tu pourras voir Regarde, on peut finir tout. »

Le meur place, non sans mal, son œil sur le télescope. Il distingue parfaitement Sa Lumière et ses autres, quelque part au-dessus de la place Luxembourg. Mais c'est dingue ! Il cherche du regard des personnes qui pourraient donner une leçon d'astrophysique. Sans succès. Il se retourne alors et fait mine de bâiller son froc... Et mutinément, vous vous tournez à deux².

Statistiquement, on ne peut conclure que l'éclairage augmente la sécurité routière sur autoroute.

que, on choisit donc malheureusement souvent le LED bleu.

UN MONDE ENGUIRLANDÉ

l'avènement du LED, au début des années 2000, accélère la contamination lumineuse sous prétexte d'économies et de sobriété énergétique. Comme ça ne coûte pas cher, on se met à les semer par-ci par-là pour faire vytrope. Et voilà que j'édouine toute la nuit les arbres de mon jardin, mon terrain de foot, mon immeuble de bureaux, mon zoning, mes publicités géantes, le Père Noël éclairant ma façade, mon festival techno, mon square ou ma plaine de jeux. On place des lumières bleues en ayant l'impression

de faire un gris - vert. C'est un exemple frappant d'effet rebond, soit une avancée qui produit un nouveau dommage.

L'Union européenne, dans ses directives, ne s'est pas montrée plus inspirée, déplore Pierre Courtier, de l'association l'Idéation des associations environnementales belges. Partout en Europe, on encourage le passage au LED, sans

réflexion sur la hauteur des luminaires, la couleur ou la réverbération de la lumière. « Il manque une dimension technique globale. »

LA SÉCURITÉ, OUI. MAIS NON

De la place du Luxembourg au Luxembourg lui-même, il y a un peu plus de 200 km d'autoroutes. Et une différence de taille : le Luxembourg a démantelé ses réverbères en 2010. Seule subsistent ceux à l'approuve des tunNELs ou aux échangeurs. Après 51 ans d'éblouissement, nos voisins se sont rendus à l'expérience Statistique, et on ne peut conclure que l'éclairage augmente la sécurité routière sur autoroute. Certaines études suggèrent même, à

Les activistes n'ont pas loin avec eux. Quand ils le peuvent, ils profitent pourtant de l'attrait des étoiles pour évoquer les différents paramètres sur lequel on peut agir pour réduire la pollution lumineuse. Parmi ceux-ci, il n'y a pas que le nombre ou l'intensité des points lumineux, mais aussi leur orientation ou leur couleur.

Tes ampoules au LED, qui se gênent, diffusent une lumière bleue, plus au faste pour la santé humaine et la biodiversité que les anciennes ampoules orange au sodium. En revanche, les LED consomment beaucoup moins et peuvent être mieux modulées et dirigées - en fonction des heures et dirigées vers la zone à éclairer (grâce à effet de halo). On peut ajouter des filtres sur les LED pour en rechauffer la couleur, mais elles perdent alors un peu de leur performance énergétique. Pour éclairer ton marché, en limitant son impact énergétique



l'inverse, que le confort de l'éclairage réduit la vigilance et conduit à des comportements dangereux (vitesse, alcool, endormissement).

En Wallonie, les fabricants d'éclairage ont mené, avec plus de succès, un lobbying intense en faveur des luminaires sur autoroutes, citant régulièrement une « étude norvégienne » qui fait le lien entre l'éclairage et la sécurité, largement démentie par d'autres recherches. En 2005, le ministre de l'Équipement, Michel Dardenne (PS), se réfère à cette « étude norvégienne » pour justifier l'exception belge, malgré le coût exorbitant pour les finances publiques (à l'époque, selon ses propres calculs : plus de 142 millions d'équipements pour 750 km, et près de 10 millions annuels d'entretien et de consommation). Le Plan Lumière 4.0,

démarré en 2019, a donc remplacé toutes les ampoules au sodium des autoroutes par des LED bleues (les zones Natura 2000 bénéficient d'un éclairage adapté).

L'augmentation du coût de l'énergie a pourtant conduit à éteindre ces tout nouveaux éclairages (sauf aux échangeurs et bretelles d'accès), de 22 h à 5 h, depuis l'année dernière. La Flandre avait déjà adopté cette mesure depuis 2011. « Et on ne voit pas d'augmentation du nombre d'accidents », souligne Benoît Godart, porte-parole de VIAS, tout au contraire. On voit même une diminution. » En revanche, ce spécialiste de la sécurité est convaincu qu'on fait bien d'éteindre durant les heures de pointe. Sans quoi, « ça pourrait être dangereux vu la densité du trafic ». Mais aucune étude ne le prouve. Au Luxembourg, les rapports du



ministère du Transport montrent que, depuis que les lampadaires ont été abattus, le nombre d'accidents sur autoroutes a légèrement diminué.

CHAPITRE 3

Une guerre de lumières

L'hiver 2022-2023 marque un tournant dans notre rapport à l'éclairage public et l'ouverture d'un débat de société. Ce qui était une évidence relevait un choix politique : faut-il vraiment tout éclairer, tout le temps ? Face à l'augmentation des prix, les opérateurs d'énergie proposent aux communes wallonnes d'éteindre les rues entre minuit et 6 heures, de début novembre à fin mars. Sur les 157 communes wallonnes invitées à DRES,

161 acceptent, pour une économie qui approcherait 12 millions d'euros. À Jette-sur-Sambre, par exemple, une commune qui compte moins de 9 000 habitants, cela représente un gain de 76 000 euros sur cinq mois². Des villes décident daller plus loin. Au nom de la sécurité énergétique, Namur impose ainsi aux commerces, institutions et entreprises d'éteindre les enseignes, chauvins et locaux occupés durant la nuit.

En mars 2023, alors que le prix de l'énergie redescend, les communes sont consultées : souhaiteraient-elles revenir à la situation antérieure ? Oui, répond Namur. Son homologue, Mme Anne Preynat (Les Républicains), « veux[ons] un retour d'assurance, que certains citoyens ont ressentis et exprimé », tout en reconnaissant que la coupure de l'éclairage n'a pas générée de recrudescence des vols et débits. Eric Gennart (MÉT), chef de l'éclairage public, explique

qu'avec le passage au LED, l'économie d'énergie était de toute façon marginale et les problèmes de lumières lumineuses déjà résolus. « On a investi une dizaine de millions d'euros à Namur dans l'éclairage. Ce serait dommage de ne pas l'utiliser au confort et le sentiment de sécurité que cela procure. » Des citoyens se sont manifestés, à l'inverse, pour revendiquer leur « droit à l'obscurité ». Leur attachement à la nuit noire. La fin de cette luminosité intempestive qui traverse les villages ? « Non, rétorque-t-

UN DROIT ACQUIS

Elodie Bebronne, doctorante en gestion (ULg), étudie le degré d'acceptation des citoyens par rapport aux discriminations de l'éclairage. Son but est de voir comment les politiques publiques

peuvent améliorer des situations notables - soit des situations difficiles permettant à la biodiversité d'évoluer sans être tapée ou effrayée par la lumière de nos routes.

Elle note que le consentement à l'éclairage a fortement évolué entre début 2022 (avant la crise énergétique) et fin 2023 (en plein dedans) et que les personnes interrogées sont plus favorables quand elles ont reçu au préalable des informations sur la pollution lumineuse. Malgré cela, une majorité des sondés restent peu sensibilisés à ces questions et veulent, la nuit, voir leurs lampadaires allumés.

Mais pourquoi ? Qu'il s'agisse des bretelles d'autoroutes ou des ruelles de nos villages, nous considérons l'éclairage comme un moyen évident de diminuer les accidents, les crimes, les vols et les agressions. Pour l'urbaniste Sophie Morser, « Je crois que l'éclairage et la sécurité vont de pair, ce qui n'a pas toujours été vrai dans l'histoire publique³. » Depuis le XVII^e siècle, l'éclairage sécuritaire a été utilisé comme

2500
20 000

2500
20 000
250 000
2500 000
250 000 000

instrument de contrôle social avec l'idée sous-jacente que, si on est vu, on ne fait pas de conneries. Mais cette idée n'est pas confirmée par les nombreuses études réalisées sur la question (voir son «État des savoirs» sur Cairn).

Au début de l'adolescence, les jeunes filles disparaissent des rues et des places.

Comme à Namur durant l'hiver dernier, on ne peut pas conclure des statistiques policières que la criminalité augmente avec l'obscurité ni qu'elle diminue avec la lumière artificielle. Les voleurs, violeurs et autres agresseurs ne volent pas

mieux dans le noir que leurs victimes, et la visibilité peut parfois même favoriser les agressions. Pour ce qui est du viol, rappelons aussi qu'il est le plus souvent commis non pas de nuit dans la rue, mais à l'intérieur de nos maisons, par des auteurs connus de leur victime. On le sait. Mais ce n'est pas cela qu'on dit à nos filles.

«Le mythe de l'inconnu cache dans la nuit, c'est ça que l'on continue à transmettre aux ados», déplore Laura Chaumont, de Garance, une association qui a organisé de nombreuses marches exploratoires avec des femmes en ville. Pierre angulaire de l'éducation des filles, la peur du noir structure notre rapport à l'espace extérieur.

«On dit aux victimes ou aux potentielles victimes : si nous allons là et qu'il nous arrive un truc, ce sera un peu de votre faute. » Être dehors dans le noir

devient une transgression. Misees aux mises en garde et aux histoires de loups dans les fables, les filles développent, plus que les garçons, un «sentiment d'in sécurité» - dans l'espace public, qui s'amplifie dès qu'il fait noir.

L'ÂGE D'ÊTRE À LA MAISON

Dans *La ville faite par et pour les hommes*, le géographe bordelais Yves Rabaud constate qu'à l'âge de l'adolescence, les jeunes filles disparaissent des rues et des places et décrochent des loisirs intérieurs - pour les jeunes -, en fait pensés pour les garçons. À la tombée du jour, elles investissent l'espace domestique, plus rassurant pour elles et pour leurs parents. Or, au mois de décembre, en Belgique, le soleil brille seulement 8 heures sur 24 et se couche juste après le goûter (entre 18 h 30 et 17 h). Pour certaines, c'en est déjà fini du sport, de la culture ou des contacts sociaux.

Laura Chaumont insiste : il faut non seulement arrêter, dans nos discours, d'alimenter la peur du noir chez les femmes, mais il faut aussi entendre ce sentiment d'in sécurité qu'elles expriment et y répondre par des actes concrets d'aménagement publics.

Les marches exploratoires décrochent sur des rues à très simple, comme disposer les bancs perpendiculairement au passage et non le long des chemins (ce qui donne l'impression d'être observé). On diminue les contrastes, glauques à souhait, entre les rues claires et sombres. À Helsinki, où les nuits d'été sont claires, une chercheuse a trouvé, il y a plus de 20 ans, que la lumière ne changeait rien au sentiment d'in sécurité⁴. Car c'est en fait la dimension

sociale de la nuit et les attitudes machistes qui sont associées qui créent chez les femmes un état d'alerte permanent.

Apolline Vrancken, architecte et fondatrice de l'Architecture qui dégénère, suggère de favoriser la «convivialité», notamment grâce à de meilleures connexions entre les espaces publics et privés (logements, commerces, lieux culturels, bureaux). «Pour une femme qui marche seule la nuit, il n'y aura rien de plus rassurant que de croiser d'autres femmes ou des familles. Parfois, aussi, les femmes demandent qu'on ajoute de l'éclairage. Apolline Vrancken le reconnaît : il peut y avoir un point de friction entre l'approche du genre et celle de l'environnement. Dans l'urgence de la situation, Thierry Dernier, le débat et le sujet peuvent rester à une logique binaire. Il faut choisir rapidement entre UNI et DIFF, rassurer la population ou économiser l'énergie. Avoir les environnementalistes sur le dos ou les féministes. Heureusement, il existe une troisième voie, où convergent les gender studies et les night studies, deux champs de recherche qui mobilisent cette école mixte

biologiques ou sociologiques. Le géographe du genre Yves Rabaud écrit : «Améliorer la place des femmes dans la ville, c'est améliorer aussi la place des enfants et des personnes âgées, et plus généralement de toutes les personnes discriminées qui ressentent du mal, de l'affection, de la solitude. » Accorder de l'attention à ces publics dans nos espaces communs, c'est détourner aussi y réveiller les arbres, les abeilles et les oiseaux.

CHAPITRE 4 *Dans nos obscurités*

Isabelle Corten est une couche-tôt. Ironie des imprécisions : elle est devenue, au gré



Isabelle Corten
sur la
voie
vers la
lumière
dans les
obscurités



des hasards professionnelle, l'une des rares « urbaniennes de nuit » de notre pays. On doit à son studio, basé à Liège, la création lumineuse de la Grand-Place de Bruxelles, celle du chemin d'accès vers la citadelle de Namur ou de la passerelle Sancy à Liège. Quand un pouvoir public envisage de réaménager un espace extérieur, elle demande : « Et l'autre moitié de l'année ? ». Cette autre moitié de l'année, ce sont tous ces moments où il fait noir et où nous continuons pourtant à conduire nos enfants à l'école ou à faire des jogging.

Dans les années 2000, Isabelle Corten commence donc à travailler aux « printemps » - plans lumière - à une époque où, dit-elle, les autorités étaient « obsédées par la sécurité ». Très vite, elle comprend que mettre les places sous projecteurs ne résoudra aucun problème : « En général, les urbanistes sont favorables à une modération de l'éclairage », assure-t-elle. Parce que la lumière ne peut rien contre la criminalité, mais elle peut beaucoup pour l'atmosphère d'un lieu. « On cherche une corrélation entre le confort intérieur et extérieur, on cherche à créer une ambiance... Vous mettez trois recoins au-dessus de votre canapé pour être sûr de ne pas trembler dans le tapas ? Non ! Plutôt de petits points lumineux, une lumière tamisée, suffisante pour assurer votre sécurité, mais sans transformer la nuit en bloc opéraitaire.

BONHEUR NOCTURNE

Pour parvenir à cet équilibre subtil, Isabelle Corten et son équipe se sont spécialisées dans le travail participatif : des marches exploratoires de nuit et des rencontres avec les populations concernées pour les

amener à un compromis acceptable, qui tient compte des différentes fonctions du lieu (économique, sociale et écologique). Ils ont mis en place un jeu de rôles, appelé *Nocturno*, au cours duquel les participants sont invités à se mettre dans la peau des acteurs de l'urbanisme nocturne : écologue, sociologue, artiste ou ingénieur, et à jongler avec leurs différents arguments. Les intérêts de la faune et de la flore sont défendus, au même titre que ceux de la mère de famille ou de l'ouvrier communal. Objectif : trouver les consensus nécessaires pour faire croître le bonheur collectif nocturne. Au cours de l'hiver dernier, selon l'initiatrice, c'est cette démarche qui a cruellement manqué.

« Toutes les communautés ont proposé leur plan d'éclairage, mais on n'a vu nulla part de campagne de participation », dit-elle.

Isabelle Corten sait que la démarche peut faire naître les émotions de la lutte d'en face d'un éclairage apaisant.

« Dans une petite ville à la périphérie de Givet, il y avait une ferme de bœufs face à une propension d'extinction. » La crainte

des cannibalages était brandie haut et fort. Et, finalement, les habitants ont estimé que si on laissait la fontaine allumée jusqu'à minuit, c'était rassurant. « C'était une sorte de vertuuse et c'était suffisant pour qu'ils puissent dormir le reste.

Les élus l'ont approuvé. Des plans lumineux concertés pourraient entrer dans les programmes communautaires ; des lignes sur la modération lumineuse dans les déclarations de politiques régionales. Pour que, le jour où il viendra dans l'espace, l'astronome belge Raphaël Liégeois ne se lamente pas la honte en regardant vers le bas. « Céline Baillig © B.C.B.

Photos : Léa Collet © B.C.B.

Pour en savoir plus, consultez le site www.nocturno.be ou www.urbain.be.